



COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN UFSE ET CONFÉDÉRATION

Victoire pour l'indépendance de l'inspection du travail et le monde du travail !

Aujourd'hui, le tribunal administratif de Nancy a annulé la sanction disciplinaire infligée à notre camarade Anthony Smith, inspecteur du travail. C'est une grande victoire pour le monde du travail et l'indépendance du travail garantie par l'Organisation Internationale du Travail !

Cette décision confirme le caractère purement politique de cet acharnement du gouvernement.

En pleine première vague du Covid, quand le gouvernement estimait les masques inutiles, Anthony Smith n'a fait que son travail de protection de la santé et des droits des travailleuses et travailleurs. En l'occurrence, il exigeait des masques FFP2 et moyens de protection pour des aides à domicile.

La mobilisation large, syndicale et citoyenne, aux côtés d'Anthony Smith, pendant 2 ans et demi, a payé !

Elle a mis au jour l'inacceptable remise en cause de l'indépendance de l'inspection du travail par des collusions largement documentées dans la presse ainsi que les carences du gouvernement dans la gestion de la crise Covid.

Les aides à domicile – à 97% des femmes – sont des travailleuses sous payées, précarisées, dont les conditions de travail sont dégradées et qui font face à une absence de moyens pour assurer leur travail d'utilité publique auprès des personnes âgées et en situation de handicap.

La CGT, engagée dans cette lutte d'intérêt général, réaffirme avec force ses revendications pour :

- une inspection du travail indépendante, aux prérogatives, effectifs et moyens renforcés au service du monde du travail ;
- une Fonction publique au service de l'intérêt général avec la garantie d'exercer ses missions sans pressions, ni entraves ;
- un droit du travail protecteur pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses ;
- l'augmentation générale des salaires public/privé et l'égalité professionnelle femmes hommes ;
- la relaxe immédiate des camarades de la CGT de la Marne poursuivis pour des actions de soutien à Anthony Smith.

Forte de cette victoire, la CGT est aux côtés des travailleurs et travailleuses et appelle à poursuivre la mobilisation, par la grève et les manifestations pour le progrès social !

Montreuil, le 20 octobre 2022